

Une problématique d'abandon : Eric et Pauline Comment une institution peut-elle porter et supporter

Soumis par Elisabeth GALLET

Pour illustrer quelques aspects de nos interventions en particulier dans des situations d'abandon, nous présentons brièvement une situation, où nous avons dû travailler entre autre, sur nos possibilités à utiliser le groupe comme garant pour maintenir une identité et pour lutter contre l'effondrement. Cette situation, est certes relativement banale, mais elle nous semble mettre en évidence, l'importance pour une institution de savoir penser et créer et de pouvoir mettre à l'épreuve les dispositifs qu'elle met en place pour ses prises en charges éducatives.

Présentation clinique : Eric et sa sœur Pauline Eric (4 ans) et sa sœur Pauline (6 ans) sont placés suite à des violences entre les deux parents, à des carences affectives et éducatives importantes. Issus d'une fratrie de 7 enfants, leur placement intervient à la suite du placement de leurs deux frères aînés dans une famille d'accueil. A la suite de violences envers Madame et de maltraitements envers ses enfants, Monsieur est condamné à une peine de prison. Lors du placement des enfants, madame vit donc seule avec sa dernière fille âgée de 1 ans et se trouve dans une situation précaire matériellement. Les enfants retournent un week-end sur deux en famille et reviennent souvent inquiets et pas bien. Eric et Pauline, sont admis sur le même groupe. Pauline est une petite fille blonde, très discrète, voire triste, mais qui arrive cependant à s'intégrer au groupe. Eric, jeune garçon blond, est à l'inverse plus « bruyant », n'hésitant pas à dire ce qu'il pense, à manifester son mal être, et peut faire preuve d'une grande maturité. Une de ses particularités est sa voix : une voix grave, venant des profondeurs, que l'on ne retrouve pas souvent chez un enfant de son âge. L'écoute de cette voix, a beaucoup interrogé ; parfois l'impression qui se dégageait était celle d'un petit garçon désireux de grandir plus vite, parfois l'impression donnée laissait entrevoir la voix de désespoir. Les deux enfants sont très liés, donnent même l'impression de ne pas pouvoir vivre l'un sans l'autre. Comportement qui n'est pas sans rappeler ce qu'écrit Anna FREUD[1] à propos des fratries : « Ils avaient d'autre désir que celui d'être ensemble et étaient bouleversés quand ils étaient séparés même pour de courts moments » (p. 114)

Lors de l'admission nous rencontrons la mère et nous lui présentons notre démarche dans le cadre du travail avec les familles. Madame est très fermée, voire même fuyante, n'accepte pas le placement et refuse d'admettre ses difficultés. De plus, sa colère envers Monsieur est quand même très présente, ce qui nous amène à envisager l'hypothèse qu'à travers sa colère, elle manifeste cependant un certain attachement à Monsieur. Les premiers mois du placement se dérouleront selon l'organisation prévue par le juge en particulier pour les week-end. Madame vient assez régulièrement aux différents rendez-vous, mais ne semble pas se montrer disponible pour ses enfants. A la fois présente et absente, elle apparaît assez préoccupée par elle-même, ce qui amène parfois à ne pas avoir des attitudes adaptées envers ses enfants. Elle est présente physiquement, pendant que ses enfants attendent chacun à leur manière : Eric en allant jouer seul dans son coin, Pauline essayent de capter désespérément le regard maternel en restant collée à sa mère, presque agrippée. Puis progressivement quelques alertes discrètes de la part des enfants lors de leur retour de week-end, commencent à interroger l'équipe qui en fait part aux services concernés. La première année se termine par une audience où il est demandé de prévoir le retour en famille pour l'année suivante. La deuxième année commence, avec toujours le même rythme de week-end. Eric a 5 ans et Pauline 7 ans. Mais à un moment donné, Madame ne vient plus aux rendez-vous, ne téléphone plus, ce qui met les enfants en grande détresse. Suite à des absences répétées, un rapport est adressé aux services. Les week-end sont suspendus. Madame ne donne aucune explication sur ses absences. Absences qui semblent être aussi bien du registre de l'agir que d'une séparation brutale, mais qui restent cependant très incohérentes de par la situation dans laquelle elles placent les enfants comme les adultes : Dans le silence. La prise en charge des enfants devient difficile, en raison de la difficulté à expliquer l'absence de la mère, ce qui illustre la réflexion de Winnicott[2] « lorsque nous ne pouvons pas donner d'explications, nous devons nous attendre à une certaine perte de confiance. » Lors de la signature du contrat individuel de prise en charge, Madame accepte de venir. Elle tente d'expliquer sa perception de la situation dans un discours banalisé : veut que ses enfants reviennent à la maison car elle « peut être là pour eux », veut bien « venir les voir le mercredi matin », mais déclare ne pas comprendre pourquoi Eric et Pauline ne peuvent plus venir le week-end à la maison. Tout ceci reste pour elle étrange, et elle ne réalise pas que ce jour là, qu'elle n'a pas vu ses enfants depuis trois mois. A aucun moment elle n'en fera une allusion, et elle ne demande pas des nouvelles de ses enfants. Les quelques souhaits émis restent très dans le factuel : « Eric aille mieux dans sa tête » que Pauline « aille voir un psy », qu'elle soit présente à tous les rendez-vous concernant ses enfants, mais progressivement nous constatons que Madame éprouve des difficultés à parler en particulier de sa fille et reste très floue dans son discours. Madame ne parvient pas à se positionner en tant que mère, oscillant en permanence entre l'envie d'être conforme, donc une bonne mère, possessive et intrusive, et en même temps en étant dans l'agressivité à l'égard de ses enfants qui lui demandent son attention et sa tendresse. Attitude qui n'est pas sans évoquer une réflexion d'Anna Freud[3] sur l'oscillation des mères : « C'est la mère oscillant entre rejet et possessivité qui cause le plus irréparable dommage en retenant son enfant dans une association stérile dans laquelle il ne peut pas développer des capacités d'amour objectales » (p.197) En d'autres termes, la difficulté dans laquelle ses enfants se trouvent, c'est d'être face à leur impuissance pour se séparer d'une image parentale interne traumatique, pour pouvoir ensuite faire le deuil d'une mère idéale devenue absente. Cette attitude paradoxale, où la présence et l'absence sont manifestement indissociables, va, suite à la signature du contrat

individuel de prise en charge, avoir une influence importante. Les jours et heures de visites continuent à être fixés à Madame, qui après être venue une fois, s'absente brutalement dans l'absence. Attitude qui nous apparaît être en relation avec celle qu'elle a eu lors de la signature du contrat de prise en charge. Plus elle demande à être présente, plus elle est absente. A chaque fois les enfants sont prévenus, attendent, mais en vain et restent dans un profond désarroi face à l'absence maternelle et à l'absence de paroles. Les enfants le manifestent par des comportements divers, énurésie pour Pauline, parfois une allure extérieure triste, qui peut laisser entrevoir une tendance à l'amaigrissement, isolement, agressivité, en définitive une expression de la souffrance muette de l'absence ; Des pleurs pour Eric, où des expressions de colère. Réactions qui ne sont pas sans incidence auprès des équipes éducatives qui malgré elles en arrivent à être « désireuse que les enfants aillent bien »[4] (Winnicott) A travers cette situation nous aborderons les différents espaces que nous avons mis en place pour permettre à ses deux enfants de vivre d'instaurer une relation de confiance avec les adultes, et de ne pas se laisser envahir par leur désarroi. Nous avons dû adapter les moyens dont nous disposions et ce, afin de protéger les enfants et de garder un lien avec la mère afin qu'elle ne disparaisse pas « sans laisser d'adresse ». Le groupe et l'investissement de l'équipe : Au cours de ces deux années, l'équipe a investi massivement les deux enfants, et a accepté d'être un objet transférentiel des parents idéaux. Les deux enfants ont également investi leurs éducatrices. Une relation chaleureuse et de qualité a pu s'instaurer. Eric a pu investir son éducatrice référente, au point que parfois les absences de celle-ci étaient source d'un désarroi presque similaire à celui laissé par l'absence de la mère. Cet investissement mettait en évidence la relation de dépendance que tout enfant instaure avec sa mère : « certains enfants deviennent très dépendants de l'infirmière et ne peuvent supporter de la laisser partir en congé sans lui dire au revoir. Ils veulent aussi savoir exactement quand elle reviendra. » (Winnicott) Nous pensons que cette qualité relationnelle et cette relation de dépendance ont été dans ces moments là une force pour lutter contre l'effondrement. La « personne secourable » décrite par Winnicott représentée par l'équipe éducative et de manière plus individualisée par son éducatrice, a permis aux deux enfants de ne pas sombrer dans des angoisses massives et destructrices. Le groupe en tant qu'enveloppe contenant, garant d'une identité, voire d'une appartenance, a permis d'assurer une protection narcissique et corporelle en particulier pour Pauline pour qui « l'ombre de l'objet (mère) est tombé dans le Moi » (FREUD 1915)[5] et qui se trouvait menacée par ce que certains auteurs appellent le néant. Cet étayage voire même ce contenant, a cependant provoqué quelques réactions : La capacité des adultes à s'identifier à l'enfant entre autre, a provoqué des réflexions d'indignation de leurs parts, réactivée par les sollicitations sur leur capacité à être mère : Ainsi, la rédaction de notes et de rapport pour informer les services sociaux, étaient souvent soutenus par des réactions de révolte exprimées à la place des enfants incapables de les exprimer. L'équipe devenait ainsi le porte parole, capable de dire ce qui était indicible pour les deux enfants devenus en quelques sortes muets sur leur souffrance. En parallèle, le désir de protéger les enfants d'une mère perçue comme destructrice, proche du fantasme sauver/guérir décrit par FREUD, provoquait un effet inverse de cette fonction protectrice : les réactions des équipes induisaient des comportements proches de ceux de la mère : possessives, parfois intrusives, où comme la mère qui de par ses absences attaque les origines et entretient le vide. Cette volonté de protéger a suscité quelques vives réactions entre les équipes en particulier avec l'équipe du Pôle Famille chargé d'assurer les rencontres mère enfants. Conflits qui en définitive menaçaient l'unité du groupe support de l'identité des enfants. Cette situation a nécessité un travail d'élaboration en groupe, notamment en équipe afin de dégager le sens que l'on pouvait donner aux absences maternelles. Et ce, afin de permettre à l'équipe de faire fonctionner sa capacité de rêverie (au sens de Bion) et de permettre aux enfants de pouvoir mettre en mots leurs affects. Un espace tiers : Le temps d'explication et d'échanges : Il s'agissait de créer, une aire de transition pour dégager l'enfant d'une image parentale traumatique qui entrave la séparation interne de l'enfant avec ses parents. Ce temps d'explication a été instauré afin de créer une barrière de protection pour les enfants, et pour essayer de nous dégager de la confusion dans laquelle nous mettaient les absences maternelles. Ce temps étaient en définitive un tiers faisant lien entre le groupe et le Pôle Famille chargé d'assurer la relation avec la mère. En d'autres termes, de faire lien entre le dedans et le dehors. C'est donc la chef de service, avec parfois la psychologue, qui recevait les enfants dans son bureau pour leur expliquer les démarches qui étaient entreprises auprès de la mère, et qui annonçait les rendez-vous. Les enfants étaient accompagnés de leurs éducatrices référentes. Ce dispositif ainsi posé constituait une enveloppe supplémentaire, qui permettait aux enfants de pouvoir se faire une idée de leur situation, et de rester en quelques sortes réservés sur leur désir de voir leur mère. La venue de cette dernière pouvait être possible, mais elle n'était pas certaine. Quant à nous, nous restions présents même si la mère ne venait pas. Mais le cadre posé résistait. Les enfants pouvaient poser leurs questions, et on leur précisait en quelques sortes les conditions : Par exemple, un rendez-vous était prévu avec leur mère, qui l'acceptait mais à travers cette acceptation il pouvait y avoir un refus. Refus qu'on ne pouvait pas en tant qu'adulte prévoir. Nous n'avons pas la maîtrise sur l'autre. Si la mère était absente, ce temps de visite était transformé en un temps où les deux enfants pouvaient se retrouver hors du groupe, mais dans le cadre du Pôle Famille. Au cours de ces temps les enfants adoptaient des comportements différents. Ainsi, Pauline, restait agrippée aux paroles et au regard de la chef de service qui avait dans cet instant une fonction parentale et d'autorité. Son regard était littéralement collé à la chef de service. A l'inverse Eric s'agitait, se recroquevillait, se bouchait les oreilles, et n'hésitait pas à dire lorsqu'on parlait d'une éventuelle visite : « C'est une blague ». L'un comme l'autre avait à la fois un espoir, contre lequel ils luttaient pour se préserver. Le rôle du Pôle Famille : le tiers entre dedans et dehors, entre l'enfant dans l'institution et l'enfant dans sa famille. Les temps entre la mère et ses enfants ont mis en évidence une attaque massive du cadre des visites. Madame était à la fois présente et absente, incapable de rassembler ses enfants,

et d'énoncer une parole apaisante. Cette transgression agie et non dite, s'est transformée en absence agie et exportée avec force indifférenciant dans un premier temps adultes et enfants. Les absences ont dans un premier temps étaient difficiles à mentaliser en raison de la soudaineté des attitudes maternelles. Ceci a amené dans un premier temps à avoir une attitude réparatrice envers les enfants. Le temps prévu restait mais parfois on emmenait les enfants au restaurant, où on leur prévoyait un temps individuel. Puis face au silence maternel, qui devenait difficile, de par le paradoxe dans lequel on s'enfermait, une autre démarche fut envisagée. Dans la mesure, où au de là de ces absences, la mère renvoyait enfermement et indifférenciation il nous fallait sortir de ce système. C'est ainsi, que la décision fut prise d'aller voir la mère à son domicile. Cette position active, permettait d'une part d'aller vérifier ce qu'il en était, ce que les enfants auraient aimé faire, et d'autre part permettait de pouvoir dire à la mère que dans la mesure où elle ne venait pas et qu'elle se rendait absente, que nous la rendions présente malgré elle. En parallèle, cela permettait de dire aux enfants que nous pouvions aller voir leur mère et leur dire ensuite ce que nous avons vu et entendu. Cette forme de lien consiste à faire tiers entre les enfants et leur mère mais elle permet également d'étayer une mère dans l'impossibilité de gérer ses relations. Ce dispositif ainsi crée, nous a semblé pouvoir protéger les enfants à travers un cadre posé. Cadre qui peut comme l'écrit Green, « offrir toute la garantie de la présence maternelle dans son absence et qui peut être rempli de fantasmes de toutes sortes, jusque et y compris de fantasmes agressifs violents qui ne mettront pas en péril ce contenant. » [6] par la répétition d'expériences de séparation traumatique. Conclusion : Il est impossible de combler l'absence des parents et de protéger de la souffrance psychique que cette absence peut provoquer. Cependant, il est possible d'accompagner l'enfant dans son travail psychique sur l'acceptation de l'absence, et dans ses possibilités à lui permettre d'investir des objets qui puissent lui permettre de faire le deuil des parents et de ne pas rester agrippé à un objet absent. Ainsi, l'espace aménagé, adapté et malléable que nous avons construit encadre le champ laissé vide par l'absence qui peut être rempli par les investissements relationnels et agressifs sous la forme de représentations qui alimenteront par la suite les investissements à venir. Ceci ne nous empêche pas, de nous interroger sur les limites d'un tel travail : jusqu'où peut on aller dans un maintien du lien avec les parents qui est précaire, et parfois inexistant ?

Elisabeth GALLET Psychologue Docteur en psychologie Clinique et Pathologique

[1] FREUD Anna : « L'enfant dans la psychanalyse » éditions Gallimard [2] D. WINNICOTT : « L'enfant et sa famille » éditions Payot p.179 [3] A. FREUD ibidem p.197 [4] D. Winnicott : « L'enfant et sa famille » p. 176 [5] S. FREUD (1915) : « Deuil et Mélancolie » [6] A. GREEN (1985) « Narcissisme de vie, narcissisme de mort » chap. « La Mère morte » p. 246